L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 JUILLET 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance..... $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..... $ 5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subsequente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraitre que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne paieront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilege des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Wisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.

Nlle Orleans, 27 decembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

PAQUEBOT POUR LE MAYOU SARAH—L'arrangement suivant a été pris par les capitaines des vapeurs CLINTON et BELLE CREOLE, pour le reste de l'été.

Le CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle Orleans tous les mercredis et samedis à dix heures A. M., pour le Bayou Sara et le samedi il se rendra jusqu'au Fort Adams. Il partira du Bayou Sara pour la Nouvelle Orleans tous les lundi et jeudi à dix heures A. M.

La BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, partira de la Nouvelle Orleans pour le Bayou Sara tous les dimanche et jeudi à cinq heures A. M., et le dimanche il se rendra jusqu'à la Pointe Coupee et l'Amica. En revenant il partira du Bayou Sara mercredi matin et vendredi à dix heures A. M.

☞ 200

Le vapeur Brilliant à vendre.
Le beau vapeur BRILLIANT, ses agrès, apparaux et meubles sera vendu à des conditions modérées. Il est en parfait état, classé A 1, aux bureaux d'assurances. Il n'a que quatre années de service et ses dimensions suivantes: 204 p. de quille, 34 de baux, 5 bouilloires de 26 pieds de longueur, 42 pouces de diamètre. Il marche avec deux machines à vapeur, cylindre de 25 pouces. La chambre est one de plusieurs cantes sur la rivière et pourrait etre transportée sur un autre bateau. S'adresser à

16 juin WM. H. AVERY, 86, Gravier.

POUR LA BALIZE et les ports intermédiaires—Le steamer MUSIC, capitaine J. Martin.—Le beau steamer ci-dessus mentionné a été achété expressement pour faire les voyages ci-dessus pendant la saison. Il partira de la Nouvelle Orleans tous les dimanche matin à 10 heures précises et en partira de la Balize tous les mardi matin à 10 heures et arrivera en ville le mercredi soir. Pour fret ou passage, s'a dresser à bord ou à

3 juin JAMES LARUSSE, 71 Vieille Levee.

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles et appareux, le tout en bon état, faisant maintenant les voyages des Attakapas. Ce vapeur étant bâti immédiatement, est prêt à se trouver rendu en cette capitale dans quelques jours. Pour plus amples informations s'adresser à JOHN HALL,
1, Front Levee.

N B. Le Waverly est tellement construit et tire très peu d'eau. 26 m

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT RAILLIER.
Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Bolton, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle Orleans et Covington, ainsi que dessus, le 22 courant, partant de Lake Pontchartrain, tous les jours, les lundis exceptés, après l'arrivée des cars de onze heures et demie A M. et partant de Covington pour la ville à deux heures et demie P. M. et arrivant au railroad, pour prendre les chars de huit heures A. M.

J. F. BERCIER & Co, Agents,
21 mai 54 Vieille Levee.

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE,
No 62, Vieille Levee, près l'encognure St. Louis.
On se charge à ce bureau de faire remorquer les bâtiments allant prendre un chargement ou qui sont au haut ou au bas de la cote, et ce avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de tirage à faire peuvent se faire inscrire sur le livre-magasin, et pourront être assurés de